

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AVRIL 2025

N° 2025/04.09

L'an deux mil vingt-cinq et le trois avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12 + 1 pouvoir

Date de convocation : 21/03/2025

PRÉSENTS : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, Mme PELLETIER Catherine, M. GARNIER Philippe, M. CŒUR Sébastien.

EXCUSÉE ET REPRÉSENTÉE : Mme JOLY Marie-France (Pouvoir à M. TOINON Alain).

EXCUSÉ : M. ASSOGBA Guillaume.

Objet de la délibération: TRAVAUX DE VOIRIE TRAVERSEE DU BOURG – VALIDATION DEVIS EIFFAGE

Monsieur l'adjoint au Maire délégué à la voirie rappelle les travaux entrepris sur la traversée du bourg. Il précise que le service voirie du Département de la Loire va prochainement entreprendre les travaux de réfection de la couche de roulement. Afin de permettre ces travaux, la commune doit prendre à sa charge la mise à niveau des tampons

Il présente le devis de l'entreprise Eiffage Loire Auvergne d'un montant de 5 990€HT soit 7 188€TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Considérant la nécessité de ces travaux,

DÉCIDE de retenir l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 5 990 € HT soit 7 188 € TTC,

DIT que ces travaux ont été prévus au budget 2025,

DONNE tous pouvoirs à M. le Maire pour donner suite à cette décision.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour copie conforme
François DUMONT
Maire,



La secrétaire de séance,
Mme PENVEN DE MARI Marie-Hélène

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'M. Penven de Mari'.